



Honoraires pour Locaux d'habitation ou mixte – résidence principale

A la charge du bailleur :

Prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail :

Tarif en fonction de la surface habitable du bien sur une base de 8€TTC/m²

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée :

Tarif en fonction de la surface habitable du bien sur une base de 3€TTC/m²

Soit un total de 11€TTC/m² pour une prestation complète.

A la charge du locataire :

Prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail :

Tarif en fonction de la surface habitable du bien sur une base de 8€TTC/m²

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée :

Tarif en fonction de la surface habitable du bien sur une base de 3€TTC/m²

Soit un total de 11€TTC/m² pour une prestation complète.

Récapitulatif des honoraires de location :

A la charte du bailleur		A la charte du locataire	
Entremise et négociation Visite / Frais de dossier / Rédaction du bail	Etat des lieux	Visite / Frais de dossier / Rédaction de bail	Etat des lieux
Prix en euro / m ²	Prix en euro / m ²	Prix en euro / m ²	Prix en euro / m ²
8€ / m ²	3€ / m ²	8€ / m ²	3€ / m ²
Soit un total de 11€/m ² maximum dans la limite d'un loyer hors charge (ttc)		Soit un total de 11€/m ² dans la limite d'un loyer hors charge (ttc)	